

Mandat privé Fidelity Répartition mondiale

STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	1 ^{er} novembre 2017
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice combiné ²
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	0,98 % au 30 septembre 2023

GESTIONNAIRES CHARGÉS DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

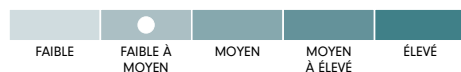
GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Wolf
David Tulk

Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Placement de base diversifié à l'échelle mondiale combinant une participation à de multiples catégories d'actifs et une variété de régions géographiques.
- Placement conçu pour les investisseurs conscients des risques visant à la fois croissance et revenu.
- Le Mandat a recours à une répartition active dans de multiples dimensions du portefeuille afin de tirer parti des occasions sur le marché et d'atténuer le risque.

CLASSIFICATION DU RISQUE³



FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE)

70

RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT¹ (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	12,5
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	16,0
PLUS DE 10 M\$	17,5

CODES DU MANDAT

DOLLAR CANADIEN

SÉRIE F	SÉRIE F8	SÉRIE F5
5949	5951	5950

DOLLAR AMÉRICAIN

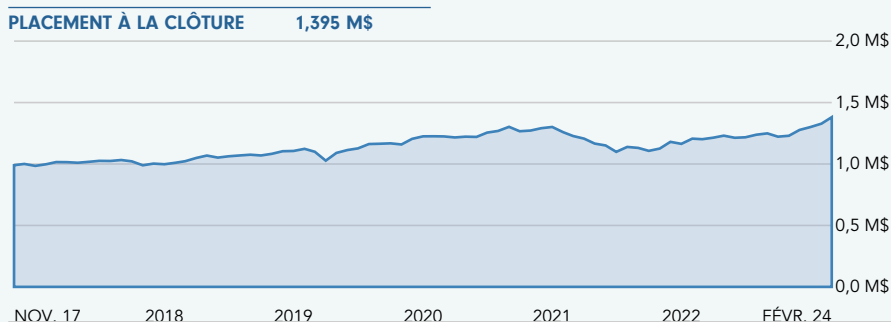
SÉRIE F	SÉRIE F8	SÉRIE F5
6102	6104	6103

Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série F, après déduction des frais.

AU 29 FÉVRIER 2024

Croissance d'un placement de 1M \$



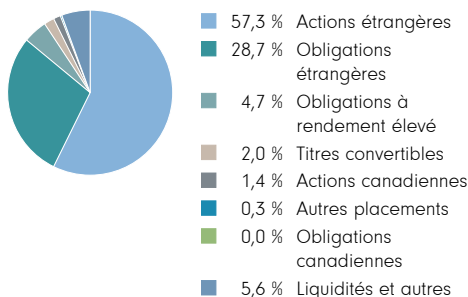
Rendement par période standard (%) 31 mars 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Mandat	2,27	8,57	15,54	16,33	8,19	5,11	6,12	5,69

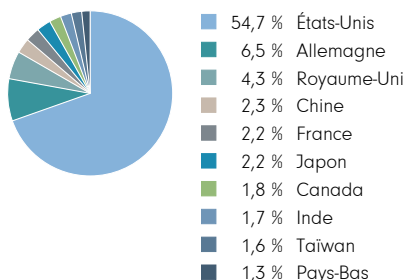
Rendement par année civile (%) 31 mars 2024

	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	8,57	11,76	-10,56	6,22	10,76	10,82

COMPOSITION DE L'ACTIF - au 29 février 2024



COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE - au 29 février 2024



COMPOSITION SECTORIELLE

au 29 février 2024

13,2 %	Technologies de l'information
9,0 %	Produits financiers
6,7 %	Industrie
6,6 %	Consommation discrétionnaire
6,3 %	Soins de santé
5,8 %	Services de communication
3,5 %	Multisectoriel
3,4 %	Matériaux
2,4 %	Énergie
2,3 %	Produits de première nécessité
1,1 %	Services collectifs

Mandat privé Fidelity Répartition mondiale (suite)

DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

iShares 1-3 Year International Treasury Bond ETF – Produits financiers

Meta Platforms – Services de communication

Microsoft – Technologies de l'information

iShares Short Treasury Bond ETF – Produits financiers

Nvidia – Technologies de l'information

Amazon.com – Consommation discrétionnaire

Berkshire Hathaway – Produits financiers

Apple – Technologies de l'information

iShares Comex Gold Trust ETF – Matériaux

Alphabet – Services de communication

Nombre total de titres 3 664

Dix principaux titres – Total 18,1 %

Mandat privé Fidelity Répartition mondiale

- Généralement, la répartition de l'actif du Mandat est la suivante : de 25 à 65 % d'actions et de 35 à 75 % de titres à revenu fixe et du marché monétaire.
- À l'intérieur de ces fourchettes, les gestionnaires de portefeuille prennent des décisions de répartition active de l'actif dans une optique de réduction du risque de pertes à l'aide de fourchettes asymétriques, qui leur donnent une plus grande marge de manœuvre pour diminuer le risque boursier lorsque la conjoncture le justifie. Cela signifie qu'à partir de la pondération neutre de 50 % d'actions, les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer les actions jusqu'à concurrence de 15 % et les sous-pondérer jusqu'à un maximum de 25 % et qu'à partir de la pondération neutre de 50 % de titres à revenu fixe, les gestionnaires de portefeuille peuvent surpondérer les titres à revenu fixe d'un maximum de 25 % et les sous-pondérer jusqu'à 15 %.
- Les gestionnaires de portefeuille peuvent modifier ou réaffecter les placements du Mandat en tout temps.

Gestion du Mandat

- Les gestionnaires de portefeuille sont David Wolf et David Tulk.
- Ils fondent leurs décisions en matière de répartition active de l'actif sur les paramètres économiques, l'analyse fondamentale ascendante et des recherches exhaustives sur les facteurs macroéconomiques mondiaux.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.
- 2 L'indice combiné se répartit comme suit : indice MSCI Monde tous pays à 50 %, indice Bloomberg Global Aggregate Bond à 40 % et indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada à 10 %.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 31 mars 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.